

Le Griffon

Important :

*Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».*

La Palestine, « une cause just

La Ville engage une coopération décentralisée avec deux villages palestiniens. Au-delà de l'aide matérielle, le maire soutient **l'application du droit international** pour un peuple qui souffre depuis plus de 60 ans.

solidarité

Le drapeau palestinien flottait sur l'hôtel de ville briochin, le 13 novembre dernier. C'est un symbole fort, à la hauteur de l'engagement des Villes de Saint-Brieuc et Lamballe pour défendre la cause palestinienne. « Une cause juste », a souligné le maire Bruno Joncour en signant les accords de coopération décentralisée avec les maires de deux villages palestiniens, Battir et Kufur Thilith, en présence des représentants nationaux de la Délégation Palestinienne en France, du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine, de l'association France Palestine. Une délégation briochine avait visité et choisi ces deux villages en avril dernier. Loïc Cauret qui s'était quelques semaines plus tôt rendu à Gaza, a souhaité associer sa commune à la démarche briochine : elle participera à la coopération engagée avec Kufur Thilith. Aujourd'hui « si les États se montrent frileux, les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à s'investir », précise Claude Nicolet, qui préside le RCDP. A l'heure où l'on célèbre les 20 ans de la chute



© Dominique Morin

En signant les accords de coopération, Bruno Joncour et Loïc Cauret offrent une tribune à Akram Bader (à g.) et Hussein Assan (à d.), qui ont reçu avec émotion « le message de fraternité et d'espoir » de Saint-Brieuc et Lamballe. Ils sensibilisent aussi la population de leurs communes. « C'est notre rôle de maires », dit M. Joncour.

du mur de Berlin, un autre se construit, contribuant à priver davantage encore les Palestiniens de leurs terres, de moyens de subsistance, à les couper de leurs familles, à les isoler du reste du monde. Les Palestiniens et tous ceux qui les soutiennent demandent « l'application du droit

international, des résolutions des Nations Unies, qui prévoient le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés et la création d'un État palestinien. Ce doit être une exigence de tous les pays pour que le peuple palestinien, qui souffre depuis plus de 60

Une aide matérielle également

Si cette coopération décentralisée recèle avant tout un message de paix, elle sera assortie d'une aide matérielle. En novembre, les maires palestiniens ont visité la station d'épuration, la maison du petit enfant Le Chat Perché, une école, l'Institut Médico-éducatif du Valais... Ils ont échangé avec les services municipaux et suggéré des projets d'aide, sur des besoins identifiés. Les actions seront menées dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la santé d'une part (un besoin particulièrement identifié à Battir), de l'environnement d'autre part (notamment à Kufur Thilith). En 2010, le budget consacré à chacun des villages sera de 15 000 € (dont une participation de 5 000 € de Lamballe pour Kufur Thilith). Les associations telles que Colibri ou France Palestine sont associées à cette coopération à travers une commission extramunicipale. Des relations se nouent également avec les entreprises du pays de Saint-Brieuc.

• Contact : Shabana Ferga-Lemarchand, 02 96 62 53 19.



© Dominique Morin

L'école de la Vallée motivée pour mettre en place des échanges avec des élèves palestiniens.

e »

Deux villages coupés par le mur



Saint-Brieuc a choisi deux villages situés sur la ligne verte, qui sépare les territoires palestiniens occupés en 1967 par Israël. Tous deux sont cernés par le mur, entourés de colonies.

Battir est un village riche de civilisation, peuplé de 6000 habitants, situé près de Bethléem, à 7 km de Jérusalem. Les barrages et le mur empêchent ses citoyens d'aller travailler dans cette ville. Le taux de chômage atteint plus de 70%. L'accès aux terres est également entravé. Et le village souffre du manque d'eau: «la population a droit à 15 litres par jour et par habitant, les Israéliens des colonies à 10 fois plus». Une ligne de chemin de fer traverse et divise le village. Elle relie Tel Aviv à Jérusalem. Seuls les Israéliens peuvent l'emprunter. Les Palestiniens n'ont pas plus le droit d'aller prendre l'avion dans la ville sainte: ils sont obligés de passer par la Jordanie. Israël a prévu d'étendre son mur, qui coupera Battir en deux (il passera au beau milieu du terrain de foot de l'école) et en fera une enclave, reliée à Bethléem par un seul tunnel. Pour cette commune, il y a urgence. Une autre raison a incité Saint-Brieuc à la soutenir: son dynamisme. «Les habitants s'investissent dans l'éducation, la culture, l'enfance, multiplient les projets associatifs. Les femmes y sont très actives», témoigne Shabanna Le Marchand, en charge de la coopération décentralisée en mairie de Saint-Brieuc.



Des femmes très actives qui s'investissent dans l'éducation, la culture.

Kufur Thilith, au nord de la Cisjordanie, compte 5600 habitants. 12000 ont émigré en Jordanie et ailleurs. «En 1948, la population a été écartée, pour être remplacée par des Juifs venus de France, dit le maire Hussein Assan. Le village a perdu un tiers de son territoire. De 1967 à 1993, il a été occupé. Israël l'a empêché de développer ses infrastructures, ses services publics. Il a construit quatre colonies, dotées de tout le confort. Depuis 2003 et le mur, il a pris un tiers du territoire qui nous restait, abattu 4300 oliviers et amandiers. Israël empêche le peuple palestinien de construire sa vie, il l'appauvrit, le force à rester sous-développé.» Très actif, le maire était très motivé à l'idée d'une coopération avec une ville française, dans l'idée d'un rapprochement entre les peuples.

ans, puisse avoir droit à sa souveraineté, à son territoire, à sa libre organisation: c'est, comme le disait le général de Gaulle, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Notre seule volonté, c'est de faire prévaloir la justice et la coexistence pacifique entre deux États voisins», dit Bruno Joncour.

Un esprit partagé par les maires de Battir et Kufur Thilith, Akram Bader et Hussein Assan. La signature des accords fut l'occasion de leur offrir une tribune. «C'est très important pour nous, bien plus que l'aide financière». Les Palestiniens ont dit leur soif «d'une paix fondée sur la justice. Israël occupe aujourd'hui 72% du territoire de la Palestine. Nous acceptons de bâtir un État sur les 28% qui nous restent. Mais les Israéliens veulent que nous donnions encore 40% de ces 28%. Nous conserverions 7% de notre terre, sous forme de cantons isolés», dit Hussein Assan. «Des confettis», résume Loïc Cauret. D'où l'urgence, ressentie par les deux communes costarmoricaines, à se mobiliser. Car, dit Bruno Joncour, «le silence serait coupable»



Juste à côté d'une ligne de chemin de fer interdite aux Palestiniens, le terrain de foot situé derrière l'école de Battir sera bientôt traversé par le mur.

Autour des Champs, un espace à vivre

centre-ville

Si tout le monde s'est approprié les abords des Champs, leurs larges trottoirs, leurs bancs de granit et de bois invitant à la pause, les Briochins découvrent le jardin Allende, ses plantations, ses allées de promenade et ses jeux pour enfants très attendus. Ouvert au public le 20 novembre, il offre une nouvelle respiration en centre-ville. Autre temps fort de l'inauguration, la zone de rencontre aménagée rues Saint-François et Sainte-Barbe, intermédiaire entre une zone 30 et un plateau piétonnier : on y roule à 20km/h, en sens unique ; le piéton est prioritaire, le stationnement est réservé aux livraisons et aux personnes à mobilité réduite ; les vélos peuvent circuler dans les deux sens.

« Nous avons voulu un espace paysager au sein de cet aménagement urbain pour mieux requalifier le centre-ville, y offrir des espaces à vivre et valoriser les modes de déplacements doux, à travers un nouveau partage de l'espace public autour des Champs », rappelle le maire Bruno Joncour.

L'ensemble donne « une image de modernité et de convivialité au centre-ville, sur un site stratégique ». Car le projet vise aussi à « relier le cœur historique à la gare », futur pôle de développement de la ville : le pôle multimodal de la



© Dominique Moran

Le jardin a été inauguré le 20 novembre avec ses petits voisins de l'école La Providence, qui ont eu la possibilité d'étreindre les jeux.

gare, l'opération Charner et de nouvelles réalisations permettront à ce quartier de changer de visage, dans la perspective de la ligne à grande vitesse prévue pour 2014.

• Les abords et le jardin ont été conçus par la Direction des Études et Opérations de l'Espace Public en lien avec l'architecte des Champs et la société Sol Paysages. La Région a financé ce projet de 2 M€ TTC à hauteur de 864 000 €.

label

Saint-Brieuc, ville amie des enfants



© Sturdi - Saïé

Le vice-président de l'UNICEF M. Leonelli a remis, le 2 décembre dernier, le label « Ville amie des enfants » à Saint-Brieuc. Il vient reconnaître l'action de toute une ville, de sa mairie, de ses associations et des différentes institutions, en faveur des 0-18 ans, et ce dans tous les domaines de la vie quotidienne

(accueil, éducation, loisirs, santé etc), mais aussi en matière de solidarité internationale, d'écoute et de participation des jeunes. A travers cette récompense, c'est toute une cité qui s'engage à se montrer toujours plus accueillante, à favoriser le bien-être des enfants et à défendre leurs droits. L'UNICEF l'accom-

Des visages d'enfants et d'adolescents s'affichent en ville pour fêter l'attribution du label par l'Unicef.

pagnera dans le développement de ses actions. Nous reviendrons sur ce label dans notre prochain numéro du Griffon.

Claude Saunier, maire honoraire

Le Préfet a conféré le titre de maire honoraire à Claude Saunier, à la demande de la Ville de Saint-Brieuc : **un témoignage de reconnaissance** dans la tradition républicaine.

municipalité

La Ville a souhaité que Claude Saunier soit nommé maire honoraire de Saint-Brieuc. L'initiative de Bruno Joncour s'inspire « de l'esprit républicain qui a toujours caractérisé l'expression démocratique et les relations humaines au sein de l'assemblée municipale ». Elle témoigne de la reconnaissance et de la gratitude d'une ville à l'égard d'un élu. Bruno Joncour a ainsi relevé « l'engagement personnel de Claude Saunier pour servir, pour agir, pour construire l'avenir de la cité ».

Claude Saunier a été maire de Saint-Brieuc durant trois mandats, de 1983 à 2001, après avoir été maire-adjoint (1971-1977) et 1^{er} adjoint d'Yves Le Foll (1977-1983). Par « ses choix, ses orientations, son action », il a « façonné la cité », souligne Bruno Joncour, rappelant son action « dans tous les domaines de la vie quotidienne, culturelle, sportive, associative, en matière de démocratie locale »... Au-delà, Claude Saunier a donné « une impulsion, une ambition pour le développement de la cité et son inscription durable dans le concert des villes bretonnes ». Deux initiatives



Bruno Joncour a remis la médaille de la Ville à Claude Saunier.

fortes sont à relever : l'enseignement supérieur et l'intercommunalité. M. Joncour loue l'esprit collectif et la recherche du consensus dans ce domaine. Il retient également « l'engagement continu en faveur du service public », avec « la préoccupation de le moderniser et de l'adapter aux évolutions du temps ».

Déjà la crise...

Des choix que Claude Saunier explique à l'aune du contexte des années 80 : déjà celui d'une crise. « En quelques années, des centaines, des milliers d'emplois ont été supprimés. » Le maire honoraire se souvient des fermetures d'usines - les Forges et Laminoirs, Star Cara-

vanes... -, des réductions d'effectifs chez Sambre et Meuse, Chaffoteaux, dans le bâtiment. Et de « l'hémorragie démographique » qui en a découlé. D'où cette volonté de développement pour Saint-Brieuc à travers le pôle universitaire, l'intercommunalité, l'économie, mais aussi à travers des services « attendus plus que jamais », et ce « en maîtrisant les coûts ». « Pionnière » dans de nombreux domaines, Saint-Brieuc a été « une des toutes premières communes à imaginer une politique de la petite enfance, une fierté » pour Claude Saunier. Il se souvient de bien d'autres projets menés à terme, pour faire en sorte que Saint-Brieuc reste « le 4^e pôle urbain de Bretagne ». Cet enjeu, toujours actuel pour cette ville moyenne, a mobilisé son énergie. Claude Saunier évoque des responsabilités et une expérience « enrichissantes », mais aussi la pression pesant sur un maire « amené à prendre une décision toutes les heures, toutes les deux heures ». Cette reconnaissance de Saint-Brieuc, il tient à la partager avec toutes celles et ceux qui l'ont accompagné, ont contribué au bon fonctionnement de la cité : les élus et services municipaux, les acteurs associatifs, culturels. Mais aussi et surtout sa famille. Après avoir été maire, conseiller général et régional, sénateur, Claude Saunier continue de s'investir. Il préside aujourd'hui le Zoopôle, qu'il a contribué à créer, et participe au comité de pilotage ministériel sur la recherche mis en place en novembre.



L'inauguration des TUBs, un projet intercommunal. La création du District puis de la Communauté d'Agglomération ont suivi.

Rencontre autour d'une déconstruction



© Dominique Morin

Les habitants assistent à la transformation de leur quartier avec intérêt.

anru

Il était 8 h ce 28 octobre lorsque la grignoteuse est entrée en action au 11 rue Camus, pour déconstruire une cage d'escalier au beau milieu de la barre. Une demi-heure avant,



© Dominique Morin

Pendant la déconstruction, les voisins du 11 rue Camus se sont retrouvés à l'espace relais pour un temps convivial.

patrimoine

Saint-Michel. Le cimetière Saint-Michel accueille les tombes de personnages célèbres (Louis Guilloux, Raymond Hains...) ou ayant compté dans la vie locale, mais aussi des éléments statuaires remarquables. Un document édité par la Ville vous guide dans ses allées. Il est disponible auprès du gardien du cimetière.

sports

Un terrain de foot à Chaptal. La Ville a réalisé un terrain de football synthétique dans l'enceinte du lycée Chaptal. D'une dimension de 150 x 68 mètres, éclairé, il sera complété, d'ici à septembre 2010, de quatre vestiaires, un club house, de gradins d'une centaine de places. Il sera homologué pour accueillir les matches officiels. L'équipement vient en remplacement d'un terrain de football à Brézillet. Il accueillera les élèves de Chaptal en journée, l'AS Ginglin et le Stade Briochin en soirée et les week-ends. Des éléments d'athlétisme destinés aux lycéens complètent le programme : deux sautoirs hauteur et longueur, une piste de course à côté du terrain. Les chantiers sont suivis par la Direction des Études et Opérations de l'Espace Public ainsi que par la Direction de l'Architecture. Le montant des travaux s'élève à 1,3 M€ HT. La Région participe à hauteur de 140 000 € et la Ville a sollicité une participation de la Fédération Française de Football.



© Dominique Morin

Le terrain sera complété de vestiaires, gradins et d'un club-house pour la saison prochaine.

recensement

Recensement 2010. La Ville organise le recensement partiel des habitants pour le compte de l'INSEE. Elle interrogera plus de 2000 foyers répartis sur l'ensemble du territoire. Les personnes concernées seront averties par courrier, à partir du 12 janvier. Les 10 agents recenseurs se présenteront à partir du 21 janvier pour distribuer les questionnaires et les réceptionner, la campagne s'achevant le 27 février.

Les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle et présentés sur le site internet de la Ville, www.saint-brieuc.fr, à partir du 12 janvier. Ce questionnaire porte sur le logement, ses habitants, la situation familiale, la formation et l'emploi, les modes de transport. Les réponses sont utilisées anonymement par l'INSEE, pour établir des statistiques qui constituent d'une part une évaluation des besoins et une aide à la décision pour les pouvoirs publics, d'autre part une base de calcul des dotations de l'État aux collectivités.





Lors de la réunion d'intégration des habitants, en octobre dernier.

Le regard neuf des habitants

conseils proximité

Une cinquantaine d'habitants ont souhaité participer aux quatre conseils de proximité de Saint-Brieuc, dans les secteurs nord, sud, ouest et centre.

Actifs ou retraités, âgés d'une trentaine à une soixantaine d'années, ils s'intéressent à leurs quartiers, à leur ville. Ils ont envie de s'investir, de découvrir le fonctionnement de ces instances de démocratie locale. Ils ont rejoint les conseillers de proximité issus du monde professionnel et associatif en octobre dernier, apportant une ouverture, un regard neuf, celui de personnes qui vivent

les quartiers et la cité au quotidien.

Les conseillers sont désormais 240, répartis dans les quatre instances de démocratie locale. Ils ont participé à des ateliers de réflexion pour mieux partager leurs conceptions de la proximité. Ils ont aussi été invités à livrer leurs regards sur la ville et les quartiers, leurs points forts et faibles. Ces réunions ont donné lieu à des échanges constructifs.

Désormais, les quatre conseils vont définir les axes de travail et d'action pour 2010. Avec la volonté de mettre en œuvre des projets dans chacun des secteurs. Ils sont également étroitement associés à la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme.

Nécrologie

Sylvain Loguillard. Principal du collège Beaufeuillage, président de la FOL et de la MGEN 22, Sylvain Loguillard a été maire adjoint aux Sports au côté d'Yves Le Foll, de 1977 à 1983, puis conseiller municipal jusqu'en 1989, sous le mandat de Claude Saunier. Très attaché à la langue bretonne, il laisse plusieurs livres. Il est décédé en novembre, dans sa 96^e année.

Bruno Joncour a salué « un homme de conviction et de culture authentiquement attaché à la Bretagne et à la Ville de Saint-Brieuc, qu'il a servie avec disponibilité, compétence et fidélité ».



© Photo archives Ville

pratique

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections régionales se déroulent en mars 2010. Pour voter, il faudra être inscrit sur les listes électorales de votre commune pour le jeudi 31 décembre, dernier délai.

- Vous atteignez l'âge de 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin : vous êtes automatiquement inscrit sur les listes par les services de la mairie, qui vous enverront un courrier pour vous en informer.

- Vous êtes un nouveau Briochin : c'est à vous d'entreprendre la démarche.

- Vous avez changé d'adresse à Saint-Brieuc : vous ne recevrez votre carte d'électeur à votre nouveau domicile que si vous le signalez.

Toutes les démarches sont à effectuer en mairie, au guichet des formalités administratives. Vous devrez présenter : une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ; un justificatif de domicile (facture EDF-GDF, eau ou France Télécom de moins de trois mois) ; un décret de naturalisation si nécessaire.



© Gérard Ringuenoir

Le scrutin des régionales se déroulera les 14 et 21 mars 2010.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous avez la possibilité de vous inscrire par écrit, en précisant votre dernière commune d'inscription, en joignant une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile récent.

• Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Renseignements au 02 96 62 55 08.